

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DE MAROUA

RECTORAT

VICE-RECTORAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA PROFESSIONNALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA COOPERATION



BP 46 MAROUA

TEL (237) 222 29 50 46/FAX: 222 29 50 12

Site web : www.univ-maroua.cm

E-mail : rectorat@univ-maroua.cm

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

THE UNIVERSITY OF MAROUA

THE RECTORATE

THE VICE-RECTORATE IN CHARGE OF TEACHING, PROFESSIONALIZATION AND
DEVELOPMENT OF INFORMATION AND COMMUNICATION TECHNOLOGIES

DEPARTMENT OF ACADEMIC AFFAIRS AND COOPERATION

N° **2020/120** UMa /R/VR-EPDTIC/DAAC

Maroua le **26 MARS 2020**

COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'implémentation de la stratégie du Ministère de l'Enseignement Supérieur contre le Coronavirus mise en place le vendredi 20 mars 2020 à la suite de la réunion présidée par le Professeur Jacques Fame Ndongo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques,

Le Recteur informe toute la communauté universitaire de Maroua, qu'à la suite de la double concertation du jeudi 26 mars 2020 avec les Chefs d'Etablissement d'une part et d'autre part, avec le Top Management, les mesures suivantes ont été prises :

- a) au plan pédagogique. La poursuite des enseignements et des évaluations en ligne dans chaque Etablissement via des plates formes validées dès *le lundi 30 mars 2020*. Il sera question de fluidifier, densifier et réactiver pour la majorité des Etablissements, les autoroutes des formations ouvertes à distance déjà existantes (pour toutes informations complémentaires, cf. : www.univ-maroua.cm/e-learning).
- b) au plan de la recherche. L'organisation et la mise en place des modalités pratiques des soutenances des thèses et mémoires par visioconférence (pour plus d'amples informations, cf. : www.univ-maroua.cm/e-defence).

En rappel, il est fortement recommandé, une fois de plus, l'observance stricte des mesures gouvernementales de prévention et de lutte contre le Coronavirus (COVID-19) édictées sur Très Hautes Instructions de S.E.M. Paul Biya, Président de la République, Chef de l'Etat, rendues publiques par Chief Dr Dion Ngute, Premier Ministre, Chef du Gouvernement le 17 mars 2020.



Le Recteur

Pr Idrissou Alioum